

**Compte-rendu réunion de conseil municipal**  
**Jeudi 17 mars 2022**

Le jeudi dix-sept mars deux mille vingt-deux, vingt-heure trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis à la Mairie de Molliens-Dreuil sous la présidence de Monsieur Sylvain Charbonnier, Maire de la commune de Molliens-Dreuil.

**Étaient présents :** Sylvain CHARBONNIER - Joanie BRETTELLE - Claude LABELLE - Lionel GUILLAIN - Bernard PATTE - Margaret PETIT - Richard MOREL - Claude DAVION-Dominique DELSALLE-Jennifer ROBIN-Loïc JAOUEN-Marie DOMONT

**Absents avec procuration :** Marc DUMESNIL-Valéry BECQUET

**Absent :** Emeline DILLY (excusée)

**Secrétaire de séance :** Mr Loïc JAOUEN

**ORDRE DU JOUR**

- # Vote du compte administratif Commune 2021
- # Vote du compte administratif Assainissement 2021
- # Vote des comptes de gestion du receveur
- # Présentation et Vote du Budget Primitif Assainissement 2022
- # Délibération pour vente de bois
- # Délibération sur l'organisation du temps de travail
- # Jurés d'assises ajournés
- # Questions diverses

- Compte administratif Commune 2021

Présentation par Mr LABELLE

COMMUNE DE MOLLIENS-DREUIL - BUDGET COMMUNE - CA - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>				<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>				<b>A1</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>				
		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 825 967,36	G	788 985,00
	Section d'investissement	B 210 016,38	H	300 094,00
		+		+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (R07)	C (si déficit) 0,00	I	(si excédent) 181 768,88
	Report en section d'investissement (R01)	D (si déficit) 0,00	J	(si excédent) 33 377,88
		=		=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>= A+B+C+D 735 983,74</b>	<b>= G+H+I+J</b>	<b>1 303 196,85</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 248 789,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F 248 789,00</b>	<b>= K+L</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 825 967,36	= G+I+K	970 753,88
	Section d'investissement	= B+D+F 458 785,38	= H+J+L	332 471,98
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A+B+C+D+E+F 884 752,74</b>	<b>= G+H+I+J+K+L</b>	<b>1 303 196,85</b>

Vote du Compte Administratif de la Commune : 13 Voix pour, 1 abstention (Mr le MAIRE).

Vote du compte de gestion du receveur identique au CA Commune 14 Voix pour.

➤ Compte Administratif Assainissement 2021

Présentation par Mr LABELLE

Vote 13 pour ,1 abstention (Mr le MAIRE)

**COMMUNE DE MOLLIEUX-DREUIL - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Envoyé en préfecture le 21/03/2022  
Reçu en préfecture le 21/03/2022  
Affiché le   
ID : 050-218005254-20220317-006\_2022-BF

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>					
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>					
		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
					<b>SOLDE D'EXECUTION (1)</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et Révisé)</b>	Section d'exploitation	A	65 063,03	G	125 231,85
	Section d'investissement	B	1 379 012,05	H	1 182 328,03
		C	1 444 075,08	I	1 307 560,88
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (001)	D	191 430,00	J	0,00
	Report en section d'investissement (001)	E	0,00	K	0,00
		F	191 430,00	L	0,00
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P=	1 636 007,07	Q=	1 412 308,88
		R=	-224 000,79		
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	Section d'exploitation	K	0,00	N	0,00
	Section d'investissement	L	135 423,00	O	384 582,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		P=	135 423,00	Q=
<b>RESULTAT CURULE</b>	Section d'exploitation	=A+D+E	65 063,03	=G+H+I	219 077,05
	Section d'investissement	=B+E+F	1 706 406,04	=H+J+K	1 676 928,03
	<b>TOTAL CURULE</b>		P=	1 772 469,07	Q=
		R=	-123 536,01	S=	123 536,01

Vote du compte de gestion du receveur identique au CA Assainissement 14 Voix pour.

➤ Présentation du budget primitif Assainissement 2022

Mr LABELLE présente le projet du budget primitif assainissement 2022 en incorporant la délibération d'affectation de résultat.

**COMMUNE DE MOLLIEUX-DREUIL - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>EXPLOITATION</b>					
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>		158 572,00		134 094,00
		+		+	
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		0,00		0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit)	0,00	(si excédent)	24 478,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>			158 572,00		158 572,00
<b>INVESTISSEMENT</b>					
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1084 et 1088)</b>		130 114,00		250 650,00
		+		+	
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		135 423,00		384 582,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	378 714,00	(si solde positif)	0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			514 137,00		644 251,00
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>			672 709,00		802 823,00

Vote du budget 14 Voix pour.

➤ **Délibération de vente de bois**

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide de vendre le lot de bois à Mr Lericque de Riencourt pour la somme de 140€ (Cent quarante euros).

Un titre de recette lui sera envoyé.

14 voix pour.

➤ **Délibération sur l'organisation du temps de travail**

Le maire présente aux membres de l'assemblée le projet des 1607 heures

14 voix pour.

➤ **Délibération sur le tri des déchets**

Le tri des poubelles doit être respecté :

- Dans la poubelle jaune, les petits cartons (et autres papiers)
- Dans la seconde poubelle jaune, toutes les bouteilles en plastique, les contenants en métal.
- Dans les sacs poubelle, tout le reste, y compris les nappes et les serviettes.

Si ce tri n'est pas respecté, il sera facturé la somme de **40 € (quarante euros)**

14 voix pour.

**Compte-rendu réunion de conseil municipal**  
**Jeudi 07 AVRIL 2022**

Le jeudi sept avril deux mille vingt-deux, vingt-heure trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis à la Mairie de Molliens-Dreuil sous la présidence de Monsieur Sylvain Charbonnier, Maire de la commune de Molliens-Dreuil.

**Etaient présents :** Sylvain CHARBONNIER - Joanie BRETTELLE - Claude LABELLE - Lionel GUILLAIN - Bernard PATTE - Margaret PETIT - Dominique DELSALLE - Jennifer ROBIN-Loïc JAOUEN-Marie DOMONT-Marc DUMESNIL-Valéry BECQUET-

**Absent avec procuration :** Richard MOREL

**Absents:** Emeline DILLY, Claude DAVION

**Secrétaire de séance :** MARIE DOMONT

**ORDRE DU JOUR**

✚ BUDGET COMMUNAL 2022

✚ Questions diverses

➤ BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2022

Présentation par Mr LABELLE

COMMUNE DE MOLLIENS-DREUIL - BUDGET COMMUNE - BP - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	896 666,00	1 022 980,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	248 769,00	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	122 455,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>1 145 435,00</b>	<b>1 145 435,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 226 397,00	907 953,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	318 444,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 226 397,00</b>	<b>1 226 397,00</b>
		<b>2 371 832,00</b>	<b>2 371 832,00</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		

(1) À savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Vote du Budget Primitif de la Commune : 13 Voix pour,